

# GRILLE CARRÉE CONCAVE PMR C250

GRPARK\_C300 À GRPARK\_C800



**LES +**

- Scellement optimisé par 4 pattes extérieures
- Peinture noire, autre revêtement et couleur : nous consulter
- Évacuation améliorée (double orientation des fentes)
- Absorption ponctuelle
- Largeur des fentes < 20mm

## DESCRIPTION

Dispositif de fermeture comprenant une grille carrée concave PMR et un cadre carré.

## MATIÈRE

Fonte EN-GJS-500/7 selon EN1563.



## REVÊTEMENT

Peinture noire.

## CONFORMITÉ

Conforme à la norme EN124-2/2015 et fabriqué en usine certifiée ISO 9001 et ISO 14001.

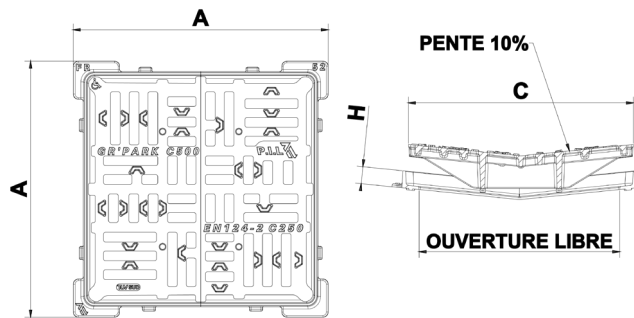
Largeur des fentes < 20mm, conforme aux décrets et arrêtés en vigueur portant sur l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

## LIEUX D'INSTALLATION

- 1 Groupe 3 de la norme EN124/2015 ou groupes inférieurs (force de contrôle > 25 tonnes).

## OPTIONS

Autre revêtement et couleur : nous consulter.



Référence	Dimension A	Dimension C	Dimension H	Ouverture libre	Masse surfacique	Surface d'avalement	Masse
GRPARK_C300	320 mm	285 mm	33 mm	235 x 235 mm	89 kg/m <sup>2</sup>	2,1 dm <sup>2</sup>	8 kg
GRPARK_C400	410 mm	350 mm	34 mm	304 x 304 mm	88,69 kg/m <sup>2</sup>	5,6 dm <sup>2</sup>	12,8 kg
GRPARK_C500	510 mm	450 mm	34 mm	400 x 400 mm	96,62 kg/m <sup>2</sup>	8,4 dm <sup>2</sup>	21,5 kg
GRPARK_C600	610 mm	550 mm	35 mm	500 x 500 mm	92,56 kg/m <sup>2</sup>	14,2 dm <sup>2</sup>	30,6 kg
GRPARK_C700	740 mm	685 mm	40 mm	640 x 640 mm	113,64 kg/m <sup>2</sup>	20 dm <sup>2</sup>	59 kg
GRPARK_C800	840 mm	785 mm	40 mm	750 x 750 mm	100,75 kg/m <sup>2</sup>	25,5 dm <sup>2</sup>	78 kg

1 Groupe 3 : dispositifs de couronnement installés dans la zone des caniveaux ou bordures longeant les voies de circulation et les trottoirs qui, mesurée à partir de la bordure, s'étend au maximum à 0,5m côté voie de circulation, et au maximum à 0,2m côté zone piétonne.

Ce document ne vise pas à fournir des instructions d'installation. Prière de se référer aux consignes de sécurité et de pose téléchargeables sur notre site pil.fr  
Les dessins, photos, croquis sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés sans préavis.